

# BILLET DE QUARTIER

## " MONBUSQ "



**Lundi 5 Mars 2018 – 20 heures – Salle municipale de Rosette.**

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire.

Présentation des adjoints et conseillers municipaux présents :

- Jean-Jacques MIRANDE, Adjoint, Travaux – Habitat – Urbanisme – Déplacements,
- Eliane BERNES, Adjointe, Finances,
- Cécile FAGET, Conseillère municipale déléguée Communication,
- Myriam VEZINAT, Conseillère municipale, déléguée Environnement,
- Bernard Bourgarel, Conseiller municipal.

Présence de M. Jérôme Turchi, responsable du service Police municipale pluricommunale (PMP).



### Projection du clip de présentation « Budget Participatif »

**Habitant (H) :** faut-il que le projet déposé soit chiffré ?

**M. le Maire (M) :** un montant maximum de 5 000 € pour 2018 est alloué à chaque quartier. Il vous faut avoir une idée approximative du montant du projet que vous souhaiteriez voir réaliser. Quoiqu'il en soit, chaque projet recevable fera l'objet d'une évaluation par les services municipaux compétents suivant le thème proposé.

**H :** 5 000 € c'est peu.

**M :** pas tant que cela, pour la première année de mise en œuvre de ce dispositif cela permet de réaliser un aménagement significatif au sein de chaque quartier.

**H :** à Agen comment font-ils ?

**M :** la ville d'Agen alloue une somme plus importante par quartier mais la population est plus importante et la dotation s'étale sur 6 ans. Il faut ramener cet exemple à la taille de notre Commune. En outre, à Agen ce sont les élus qui choisissent entre les projets proposés, ce ne sont pas les habitants. Nous, nous vous proposons que le choix revienne aux habitants.

**H :** vous vérifiez le projet ?

**M :** dans un 1<sup>er</sup> temps, la Commission municipale « Budget Participatif » vérifie la recevabilité des projets selon les critères énoncés dans le règlement « Budget Participatif » consultable en Mairie, dans le Passage Actuel n°78 et sur le site Internet de la Ville. Dans un second temps, les services municipaux étudient la faisabilité technique de chaque projet recevable.

**H :** et si cela excède 5 000 € ?

**M :** cette année le budget par quartier est fixé à 5 000 €.

**H :** en ville, c'est plus facile que chez nous.

**H :** pourquoi donc... ce n'est pas parce que l'on habite à Monbusq, que l'on n'a pas d'idées !

**H :** cela peut-il concerner l'élargissement de la voirie ?

**M :** comme vous l'avez vu dans le film de présentation, les travaux de voirie ne font pas partie des thématiques retenues.

**H :** vu l'étendue du quartier, je me demande comment nous allons nous mettre d'accord.

**H :** nous pouvons tout simplement être solidaires !

**M :** je vous rappelle qu'un projet peut être déposé par une personne ou par un groupe de personnes.

**H :** comment va-t-on connaître les projets ?

**M :** tous les projets validés seront présentés lors d'une réunion publique le samedi 13 octobre prochain, en présence des porteurs de projet. Les projets seront également consultables sur le site Internet de la Ville.

**H :** les abords du Canal sont la propriété de VNF, peut-on envisager une convention avec VNF ?

**M :** pourquoi pas, mais je ne sais pas si cela est judicieux et, surtout, si VNF sera d'accord.

**H :** toute la ville fréquente le Canal, si un boulodrome était installé tout le monde viendrait.

**H :** du côté droit du cimetière, à qui appartient le terrain ?

**M :** c'est un parking qui appartient à la Commune.

## Retour sur les points abordés lors de la réunion du 12 juin 2017

### SECURITE ROUTIERE

#### **Mise en place du radar pédagogique à Monbusq**

**Jérôme Turchi (JT)** : il a été mis en place pour la dernière fois chemin du Limport. Cet équipement est extrêmement demandé et utilisé pour avertir et faire prendre conscience de la vitesse aux usagers mais aussi pour analyser les flux de circulation.

Il sera mis en place dès que l'expérimentation actuelle chemin de la Carrerasse sera terminée, à savoir vers la mi-mars. L'emplacement le plus judicieux reste à définir.

**H** : manque de visibilité au niveau de la 1<sup>re</sup> écluse pour les piétons qui débouchent de la promenade et les véhicules qui viennent du site EDF.

**M** : il y a encore un travail à faire sur la haie débordante. Celle-ci doit cependant être rabattue pour préserver le cône de visibilité à cet endroit.

### SIGNALETIQUE

**H** : il serait souhaitable de refaire le signalement en haut du chemin qui sépare les 2 voies lors de la montée vers la 1<sup>re</sup> écluse.

**M** : nous allons étudier si une pré-signalisation peut être efficacement mise en place.

**H** : chemin du Limport, il serait souhaitable d'implanter un panneau « attention animaux ». Les panneaux ont été installés chemin du Limport et rue Sacha Guitry en utilisant les mâts déjà existants.

### TRAVAUX

**H** : de la 1<sup>re</sup> maison, après le petit pont, juste après les « pépinières JORET » au niveau du virage, il faudrait refaire la chaussée.

**Jean-Jacques Mirande (JJM)** : ces dernières années, nous avons régulièrement réalisé des travaux de voirie dans le quartier, chemin du Limport et rue Sacha Guitry. Avec une dernière tranche en 2017, environ 150m après le panneau de « sortie d'agglomération ». En 2018, une autre tranche sera réalisée.

**H** : au pied du Pont-Canal, sur une des piles, il existe un « tag » particulièrement vulgaire. Sur la digue au pied de la Passerelle, il y a également des tags sur les « attentats ».

**M** : l'Agglomération d'Agen (AA) est déjà intervenue à notre demande pour « dé-taguer » les piles du Pont Canal et les murs de la digue. Cette opération nécessite un appareillage dont la Commune ne dispose pas, je dois demander à nouveau à l'AA d'intervenir.

**H** : il y a déjà un nouveau tag, il faut être réactif et cela montre aux jeunes que les adultes sont là et qu'ils aiment leur quartier.

**M** : vous avez raison, je vais demander une nouvelle intervention de l'AA.

**H** : nous pouvons faire une pétition si cela peut vous aider.

**H** : les tagueurs devraient nettoyer !

**M** : encore faut-il pouvoir les attraper. C'est là une vraie difficulté.

Avez-vous d'autres points que vous souhaitez aborder ?

**H** : à côté des Restos du Cœur, qui est propriétaire ?

**M** : VNF.

**H** : aurons-nous la fibre optique un jour ?

**M** : je communique aux habitants de Monbusq qui me le demandent, les coordonnées du responsable d'Orange chargé du déploiement de la fibre sur la Commune. Ce dernier annonce actuellement une couverture totale de notre territoire en 2019.

**H** : et le tout à l'égout et le gaz ?

**JJM** : ce n'est même pas la peine de l'envisager, nous sommes sur les mêmes champs de compétences que l'éclairage, à savoir l'Agglomération d'Agen. Or la politique de celle-ci est toujours la même : réalisation d'une étude de faisabilité et définition de la rentabilité des équipements.

**M** : au 1<sup>er</sup> janvier 2019, votre facture d'eau va sensiblement augmenter! Il est vraisemblable que l'entreprise Véolia sera chargée d'assurer le service. Les élus du Passage d'Agen ont déposé un dossier afin que l'AA se dote d'une régie communautaire mais le Président de l'AA n'a pas suivi, même si notre Commune n'est pas seule à soutenir le projet d'une régie communautaire.

**JJM** : la loi NOTRe fait que cette compétence échappe à la commune.

Fin de la réunion 22h20